



COMMISSION SPORTIVE

Mardi 17 mai 2022 à 14h00

Procès-Verbal N°557

Président : Michel Vachetta
Présents : Michel Vachetta, Annie Brault, Gérard Bouat, Dan Marchal, Bernard Buosi.
Excusés : Daniel Guillard, Mathieu Saubin.
Absent : Amar Remli

.....

U10 / U11

Responsable : Mathieu SAUBIN 06.29.73.68.65

U13

½ Finale du Challenge Festival Isère :

Il est rappelé aux 8 clubs qualifiés pour les 2 plateaux de ½ Finale qu'il a été adressé par messagerie les diverses informations concernant l'organisation de ces ½ Finales. Merci aux responsables des équipes concernées d'en prendre connaissance

Responsable : Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88.

U15 A 8

St Joseph de Rivière : Nous ne pouvons satisfaire à votre demande

Pour info : Tous les matchs non joués à la dernière journée de championnat seront perdus aux deux équipes

Responsable Bernard BUOSI : 06.74.25.85.94.

U15

Pour info : Tous les matchs non joués à la dernière journée de championnat seront perdus aux deux équipes.

Club de MOIRANS : Votre Match du 21 Mai 2022 doit se jouer le 21 Mai 2022.
A vous de trouver un terrain de repli sous peine de match perdu.

Responsable Bernard BUOSI : 06.74.25.85.94.

U17

Responsable Dan MARCHAL : 06.24.79.26.38.

U20

Rappel Coupe Noel Pilot : Les ½ finales de la coupe se disputeront le 26 Mai .

La finale de cette coupe se déroulera sur le stade de Saint Georges de Commiers le samedi 11 juin en fin de journée (horaire à confirmer)

Responsable Gérard Bouat : 06.08.33.54.49.

SENIORS

Coupes Fabrice MARCHIOL et Challenge Lucien Gros Balthazard.

Le temps entre les quarts et les demi-finales étant restreint la commission a procédé à un pré tirage effectué par Mr Thierry TRUWANT vice-président du district de l'Isère.

Coupe Fabrice MARCHIOL :

Le vainqueur d'ECHIROLLES 3 / OL Nord DAUPHINE 2 rencontrera le vainqueur de VOREPPE / LA COTE ST ANDRE 2.

Le vainqueur de ABBAYE / USVO rencontrera le vainqueur de LA MURETTE / LA TOUR ST CLAIR 2.

RAPPEL : A partir des 1/16^{ème} de finale : L'ordre du tirage au sort détermine le club recevant sauf dans le cas de deux niveaux d'écart ou plus. Dans ce cas l'équipe au niveau le plus bas reçoit.

Coupe Lucien GROS BALTHAZARD :

Le vainqueur de CREYS-MORESTEL 2 / ST ANDRE LE GAZ 2 rencontrera le vainqueur de ST MARTIN D'URIAGE 2 / ASIEG 2.

Le vainqueur de FC 2A 2 / ST CASSIEN 2 rencontrera le vainqueur de TIGNIEU-JAMEYZIEU 2 / REVENTIN 2.

RAPPEL : A partir des 1/16^{ème} de finale : L'ordre du tirage au sort détermine le club recevant sauf dans le cas de deux niveaux d'écart ou plus. Dans ce cas l'équipe au niveau le plus bas reçoit.

VETERANS

Responsable : Amar REMLI

Le président

Michel VACHETTA

La secrétaire

Annie BRAULT